



Tableau des distances
entre Menin (Belgique) - Halluin (France)
et Lens (Pas-de-Calais)

Communes traversées	Distance intermédiaire	Distance cumulée
Menin (Belgique)		0
Halluin (capitainerie)	0,5	0,5
Linselles	11,5	12
Marcq en Baroeul	8,5	20,5
Wasquehal	4,5	25
Hem	5,5	30,5
Tressin	6	36,5
Bouvines	5,5	42
Peronne	2	44
Frertin	4	48
Ennevelin	2	50
Avelin	4	54
Attyiches	4	58
La Neuville	4	62
Wahagnies	2	64
Libercourt	3	67

Option par le canal de Harnes

Communes traversées	Distance intermédiaire	Distance cumulée
Oignies	4	71
Courrières	4	75
Harnes	4	79
Loison sous Lens	3	82
Lens (centre)	4	86

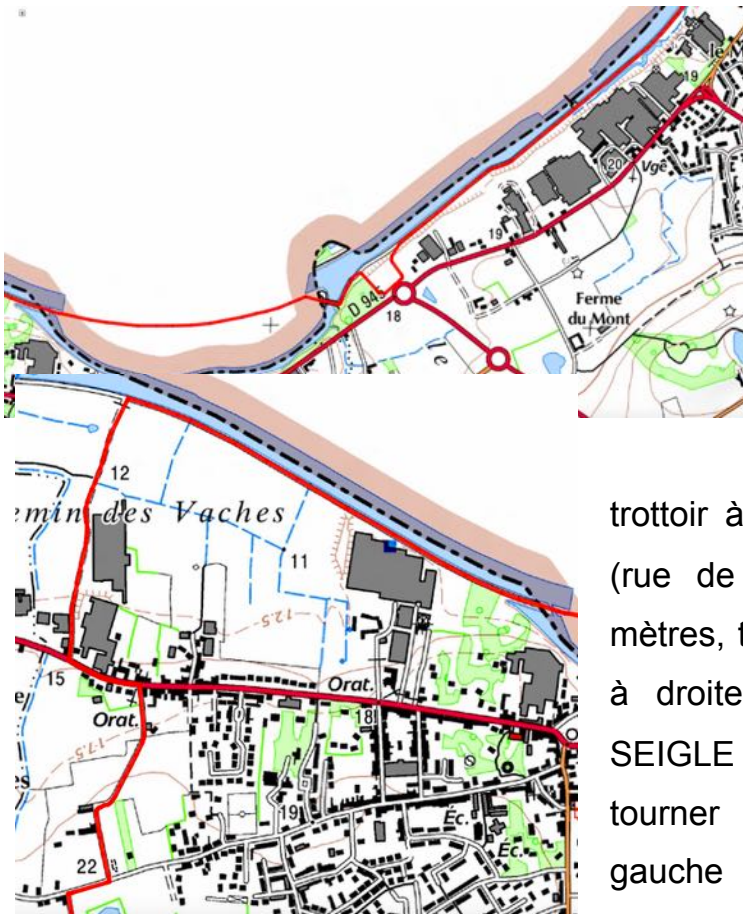
Option par Vendin-le-Vieil

Communes traversées	Distance intermédiaire	Distance cumulée
Carvin	5	72
Vendin le Vieil	8	80
Annay	1	81
Lens (centre)	6	87

De Halluin à Libercourt

67 km

Départ de Menin, arrivé à la Lys, prendre à droite le "sluizenkaai" (Quai de l'écluse) jusqu'à l'écluse située à gauche. La traverser et se diriger à gauche vers la Capitainerie. Prendre l'avenue du port fluvial sur la droite. Au bout continuer sur la gauche pour traverser la Lys et quelques mètres plus loin, reprendre à gauche pour descendre sur le chemin de halage. Tour-



ner encore à gauche en direction des éoliennes. Continuer le chemin de halage sur environ 4km. Après la commune de BOUSBECQUE (sur la gauche), prendre à gauche le chemin du pont des vaches (dans le fond à gauche, présence d'un grand bâtiment industriel blanc et rouge). Au

"Stop", ne pas traverser et prendre le trottoir à gauche sur la départementale D2945 (rue de WERVICQ). Après une centaine de mètres, traverser au passage protégé et tourner à droite dans le chemin du BONNIER AU SEIGLE (chapelle à l'angle). A l'extrémité (stop), tourner à droite sur 30 mètres et ensuite à gauche pour passer devant l'antenne de téléphonie mobile (chemin de la basse ville). Après

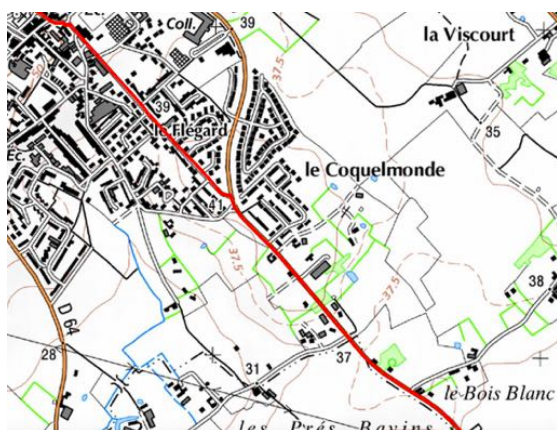
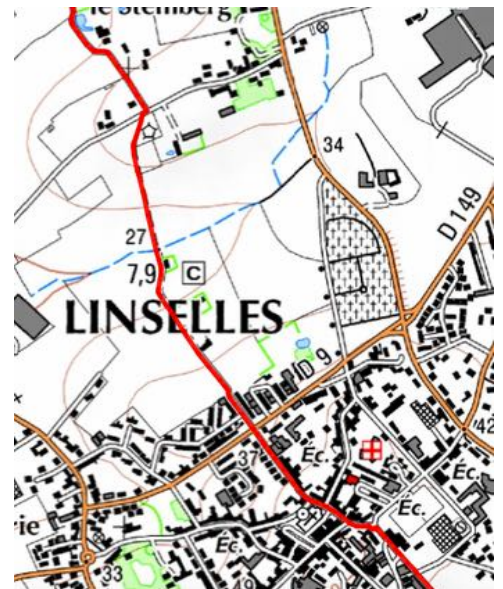
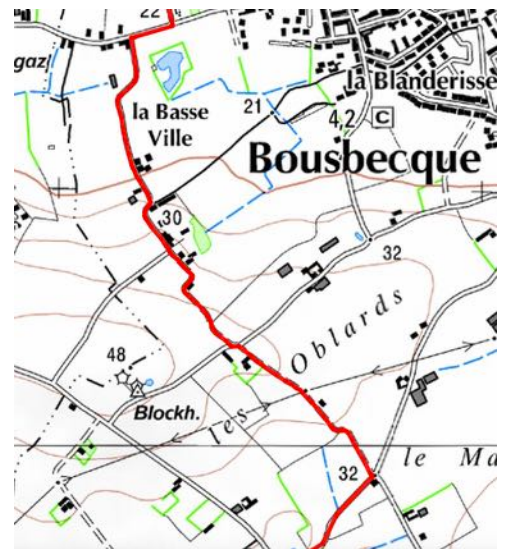
environ 500m, à une intersection, continuer tout droit sur le chemin gravillonné. Avant d'arriver à la route départementale, tourner à droite devant la maison. A l'extrémité de la

rue, le chemin se poursuit sur la gauche. A la départementale, poursuivre sur la droite jusqu'au carrefour suivant (indication "le Ferrain" à droite). **Traverser avec prudence (route dangereuse)** et prendre à gauche le sentier de la Basse-Ville qui traverse le

hameau du CRUMESSE. Après 600m, à la fourche en Y, prendre le chemin sur la droite.

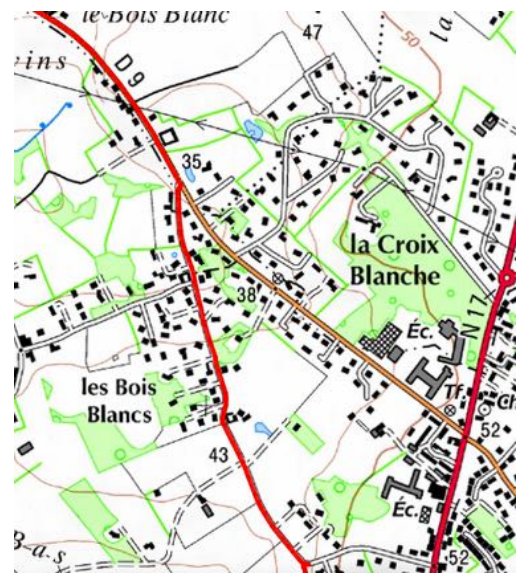


Continuer en direction de l'église de Linselles. Traverser tout droit la commune et poursuivre sur l'avenue Robert DESCAMPS, puis la départementale 9 en direction de MOUVAUX.

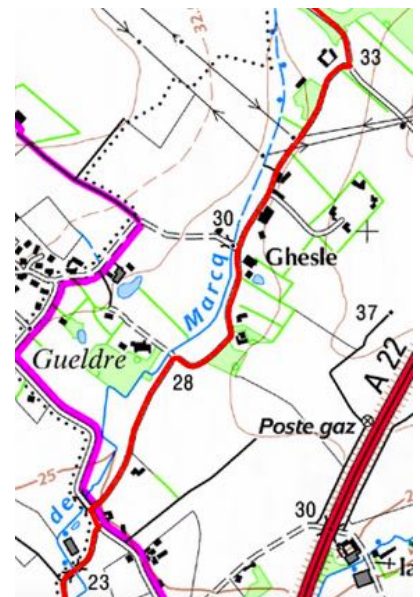


Environ 1 km après avoir quitté LINSELLES, prendre sur la droite une petite rue descendant légèrement ,appelée "Pavé des bois blancs" (pas de plaque de rue !).

La poursuivre toujours tout droit. On quitte alors le "pavé des bois blancs" et on arrive ensuite "carrière LAGACHE" (petit chemin herbeux) qui, après une bonne centaine de mètres, débouche à son extrémité sur l'avenue du Général De GAULLE (D617).



Tourner à droite, puis après environ 200m, au carrefour, prendre à gauche la D952 et 100m plus loin sur la droite le chemin de Septentrion qui devient ensuite (après être passé devant la "fondation Septentrion") le chemin des Cou-lons. Prendre ensuite la route à droite "Chemin des GHESLES" que l'on poursuit jusqu'à son extrémité.

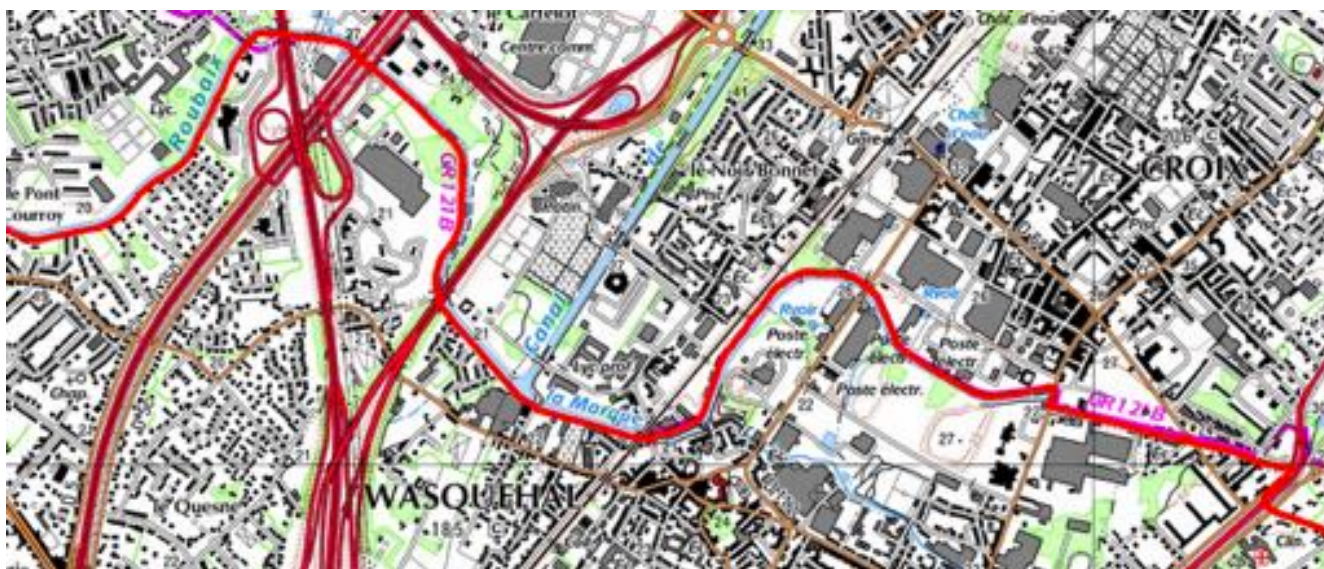


Tourner à gauche rue de BONDUES sur quelques mètres et prendre à droite le chemin des peupliers. Après le croisement avec le pavé stratégique (au calvaire), prendre tout droit la rue du docteur DUCROQUET que l'on poursuit jusqu'à la place de l'église de MARCQ EN BAROEUL.



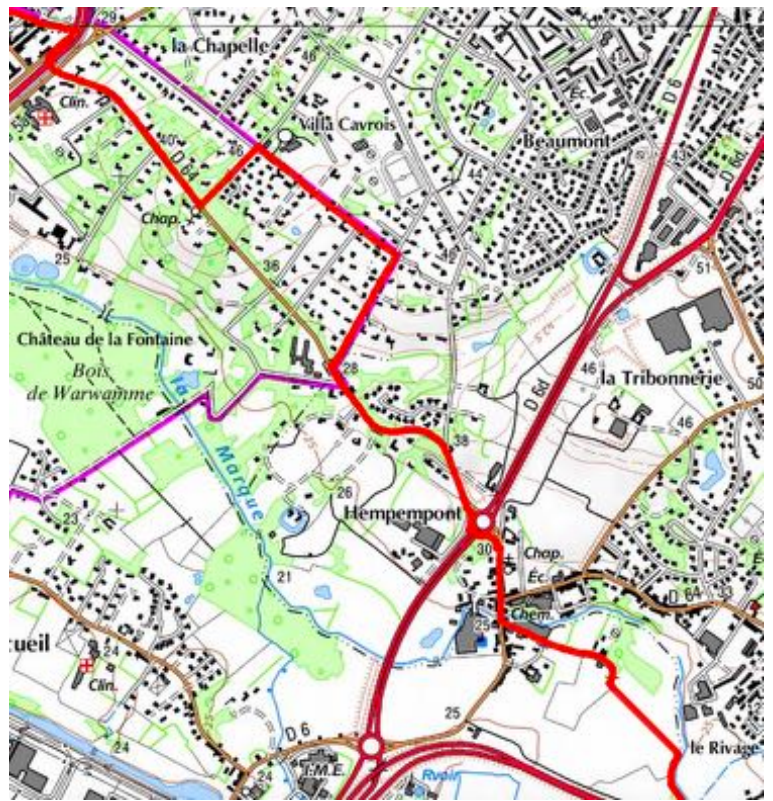
Tourner à droite sur la place du Général DE GAULLE, passer devant l'église et prendre à gauche la petite rue Raymond DERAINE (à l'angle du café-Tabac) qui descend jusqu'au canal de la Marque. Le traverser par la passerelle et prendre ensuite le chemin de halage à gauche en direction de Wasquehal. Le suivre toujours pendant environ quatre kilomètres. En arrivant vers Wasquehal, laisser le canal de Roubaix (qui part sur la gauche) et continuer tout droit.

A l'entrée de la commune de WASQUEHAL, au port du Dragon, une fois passé sous le pont SNCF (office de Tourisme sur la droite), traverser le canal et tourner immédiatement à droite, en longeant le canal sur l'autre rive. La rue devient un chemin que l'on poursuit sur environ 1,5km. A l'extrémité (rue du Professeur PERRIN à Croix), traverser



le canal à droite puis tourner à gauche dans l'avenue LENÔTRE (Villeneuve d'Ascq) qui se poursuit sur la commune de Croix et devient ensuite l'avenue Edouard VAILLANT. Continuer jusqu'au boulevard (Avenue de la Marne).

Tourner à droite (Arrêt de bus du "Fer à cheval") et traverser le Boulevard.(suivre la direction "Villa CAVROIS"). Remonter la rue d'hem à Croix en direction de la villa CAVROIS (D64). Après environ 500m, en haut de la montée (chapelle sur la droite), prendre la rue à gauche (Avenue du Président J.F KENNEDY à CROIX). Au carrefour de la villa CAVROIS (monument historique classé, construit par l'architecte Mallet-Stevens), tourner à droite (rue François ROUSSEL prolongée sur les communes de CROIX, puis HEM) jusqu'à l'extrémité. Tourner à droite (rue de la basse ville à Hem puis à CROIX).



Tourner à gauche sur la rue de Croix à Hem (D64) et la poursuivre jusqu'à un rond-point que l'on contourne par la droite pour prendre en face, la continuation de la rue de Croix. On passe devant la chapelle Sainte Thérèse (Monument Historique à gauche -Vitreaux de MANNES-SIER et tapisserie de ROUAULT), continuer tout droit et après avoir traversé la Marque, (Lieu-dit "Hempemont" - rue de Lannoy à Villeneuve d'Ascq), tourner à gauche, rue de la Fabrique. Continuer sur le chemin qui passe ensuite après 750 m km sous un boulevard périphérique. A l'intersection suivante, tourner à gauche en suivant la direction "Lac du Héron". A l'extrémité de ce chemin (dit de la ferme LANGLET), tourner à gauche ("rue" de la Ferme LANGLET), longer le verger du conservatoire pour arriver devant la ferme du Héron. Prendre à droite, pour arriver au lac du Héron, Traverser le pont et suivre le chemin en direction de la Marque (nombreuses marques "GR"). Après environ



1,5km, passer la barrière, tourner à gauche, laisser plus loin le pont (sur la gauche) et rejoindre la rue Colbert (D952). Tourner à gauche pour traverser la Marque et après environ 50 mètres, prendre à droite la petite rue qui devient rapidement un chemin suivant la Marque.

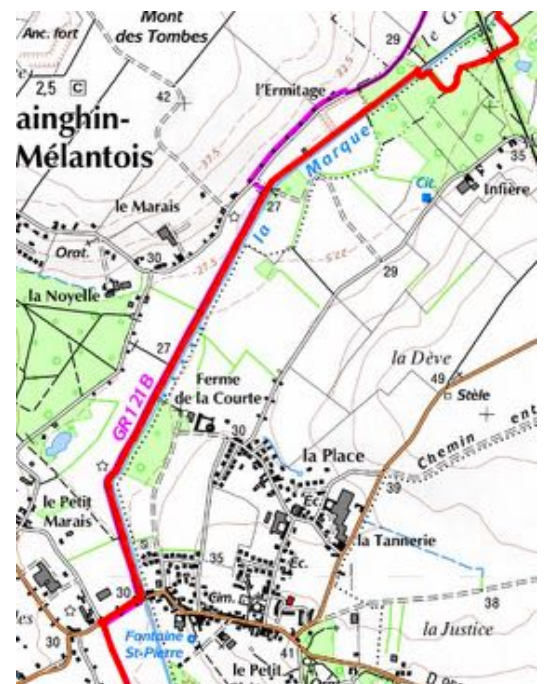
Après avoir traversé une ancienne voie ferrée à l'entrée du village de TRESSIN, poursuivre le chemin des vachers en face. A la première intersection, prendre à droite - Direction TRESSIN, La Marque.. On suivra le chemin sur près de 4km, passant d'une rive à l'autre. du cours d'eau.



Arrivé à CHERENG (sur la gauche, un ancien relais de poste), continuer tout droit, longer le stade et suivre la Marque.; Arrivé à la sortie du village d'Anstaing, tourner à gauche rue Camille Dufay (D94) pour passer sous l'autoroute "Lille - Bruxelles". Prendre à droite le second chemin juste avant la rivière et la traverser à gauche sur le petit pont de bois. Suivre le chemin, après être passé sous le voie ferrée, pour retraverser la Marque. Ensuite

continuer à gauche le long de la rivière.

On arrive ensuite à BOUVINES (village sur la gauche). A l'intersection, rue Félix DEHAU (D955),





tourner à droite et après une centaine de mètres, un peu avant le carrefour, prendre un chemin à gauche, face au chemin du pont de BOUVINES. Continuer toujours tout droit et tourner à droite juste avant une pièce d'eau pour rejoindre la rue du Bas-Sainghin que l'on emprunte sur la gauche. Après être passé sous un pont du TGV, tourner à droite dans le chemin (GR). Le suivre jusqu'à un carrefour où l'on tourne en diagonale à gauche (GR), puis à l'extrémité à droite, rue du Bas-Sainghin. Continuer dans l'axe jusqu'à la rue du Marais (commune de PERONNE en MELANTOIS).

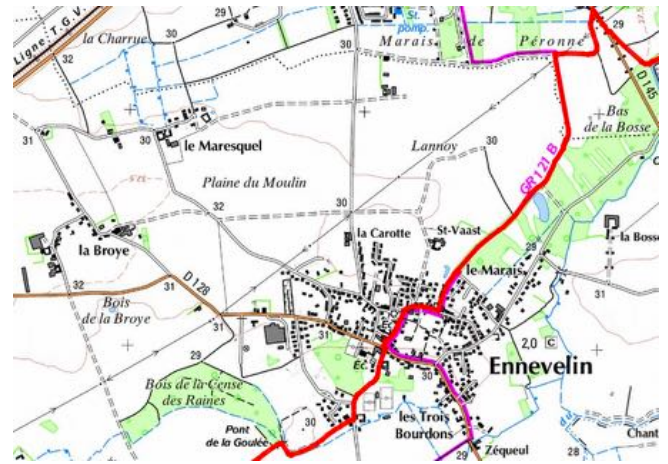
Tourner à gauche (GR) sans traverser le pont. Continuer toujours tout droit (Marais de la Marque) jusqu'à retrouver le chemin qui



longe la Marque, sur la droite. Passer sous l'autoroute A23. Poursuivre tout droit le long du cours d'eau pour rejoindre la route de Templeuve (D19) à l'entrée de FRETIN.

Tourner à droite. Puis à gauche, rue Pierre SEMARD. Tourner ensuite à gauche (banc à droite), dans la rue des anciens combattants. Un peu avant d'arriver rue Max DORMOY (qui vient de la droite) - face à une impasse -, tourner à gauche dans un petit chemin qui passe sur un caillebotis au dessus de l'étang, et devient ensuite un chemin qui longe la Marque. Lorsque la rivière fait un coude à angle droit sur la gauche, poursuivre le chemin à droite pour rejoindre plus loin la rue du Maréchal Foch à FRETIN.

Après avoir traversé la rue au niveau du passage piétonnier, tourner dans le chemin à gauche derrière les maisons. Une centaine de mètres plus loin, après une courbe à droite, au niveau des lignes à haute tension, tourner immédiatement dans un petit chemin à gauche. et continuer toujours tout droit, longer un petit étang avec table de pique-nique, jusqu'à la rue Pierre et Marie Curie. La suivre sur la droite, passer devant l'église d'ENNEVELIN pour arriver Place Jean Moulin.



Prendre dans l'alignement la rue de la Reine. Après environ 200m, à l'intersection des chemins, prendre à droite le chemin pavé du pont Thibaut (voie du Paris-Roubaix). (On



peut également continuer environ 300 m pour atteindre la ferme d'Aigremont - magnifique bâtiment - où l'on peut se restaurer !). A l'extrémité, route nationale, tourner à gauche et immédiatement à droite un chemin que l'on poursuit tout droit (nombreuses serres de part et d'autre) jusqu'à rejoindre la rue du Marquet (GR). Traverser la rue du château d'Has et emprunter la rue du curé jusqu'à la Poste. Prendre à gauche et au rond-point à droite la rue de Seclin (GR). Passer devant le cimetière et au rond-point suivant, le contourner et tourner à gauche le chemin de MARTINSART à AVELIN. A son extrémité, tourner à gauche chemin des bois pour rejoindre la rue Jean-

Baptiste Mullier (D8). Tourner à gauche. Laisser sur la droite la rue de la duchesse, poursuivre rue de la montée (Commune d'ATTICHES) et prendre ensuite à gauche la rue Jean-Baptiste Collette. Avant la mairie, prendre la première à droite, rue de Phalempin. Traverser la départementale D8 et tourner à gauche, rue de la Faisanderie. A la fourche en Y, prendre le chemin à gauche (GR). A l'intersection suivante, prendre à droite le GR entrant dans la forêt de PHALEMPIN et à l'extrémité du chemin, devant les maisons, tourner à gauche dans le chemin de l'ermitage qui, après avoir traversé la départementale aboutit au château de l'Ermitage. tourner à gauche dans la rue Filet qui mène au carrefour du Leu Pindu.



Au rond-point, prendre la première route à droite (chemin du Mazet) et après quelques



mètres tourner à gauche dans le chemin (GR). Le poursuivre pour entre dans la commune de La NEUVILLE, traverser une première rue de lotissement et arriver rue de WAHAGNIES. Tourner à gauche dans la rue de la longue Borne. A son extrémité, prendre à gauche et rejoindre la rue du Général de Gaulle. Tourner à droite. La suivre tout droit jusqu'à un carrefour, Continuer sur la droite la rue du Général de Gaulle et à l'entrée de WAHAGNIES, au square du bicentenaire, prendre

à gauche le chemin des Moulins et après les maisons tourner à droite dans une petite voyette (ruelle). Continuer tout droit jusqu'à la rue Pasteur. La traverser et sur la droite reprendre une voyette pour arriver rue Guy Mollet. Tourner à gauche rue du Haut Riez. Poursuivre toujours tout droit, rue de la Sablonneuse, rue Eugène Ringeval, Avant d'ar-



river à l'église de LIBERCOURT, tourner à gauche dans la rue Georges Brassens. Tourner à gauche dans le premier chemin qui permet d'entrer dans le bois de l'Émolière. Un peu plus loin, ignorer le petit pont à droite et continuer tout droit. A l'intersection prendre à droite, puis 50 mètres plus loin, tourner à gauche dans la première allée. Après 200 m, on arrive dans une grande allée que l'on emprunte à droite. Continuer tout droit après la barrière, à la sortie du bois, afin d'atteindre le rond-point. Le contourner et prendre l'avenue des Marlières pour arriver à un grand rond-point. Le traverser, passer le pont sur les voies SNCF et prendre à droite vers la gare de LIBERCOURT.

Libercroult - Lens
par le canal d'Harnes
19 km

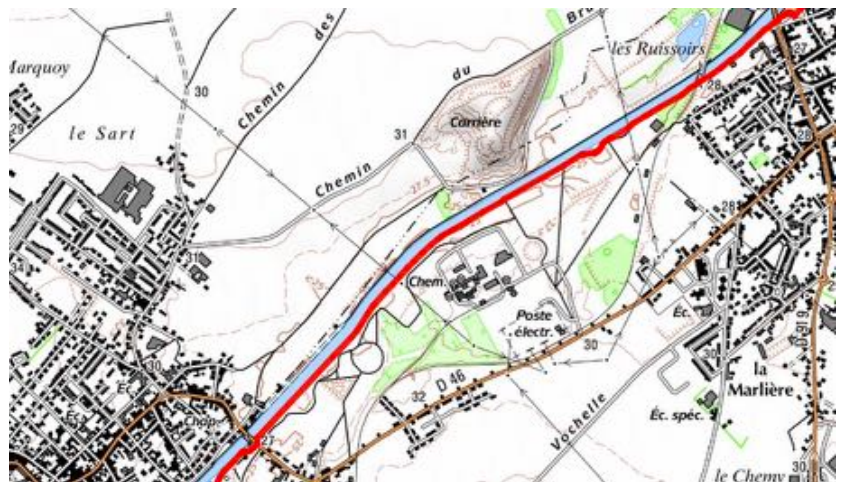
Au rond-point de la gare, continuer la départementale (Avenue Fernand DARCHICOURT). Passer deux rond-points, puis l'allée de la Faisanderie et ensuite prendre à



gauche le chemin situé après la cité de la faisanderie. Contourner le terril par la gauche pour arriver sur la route départementale D306. tourner à gauche après le bâtiment du collège de la cité Mermoz et continuer toujours tout droit : le chemin, puis la rue Henri CADOT, la rue Georges CLEMENCEAU jusqu'à l'avenue Fernand DARCHICOURT. Tourner à droite, passer le rond-point, l'autoroute A1, franchir le pont de la batterie et après le canal de la Deûle, descendre à droite sur le chemin de halage (rue du Lieutenant GIARD).



Poursuivre toujours le long du Canal de la Deûle et ensuite le canal d'Harnes. On passe le long de COURRIERES (à gauche). On arrive ensuite au niveau de la commune d'HARNES (à droite sur l'autre rive. Passer le premier pont et continuer tout droit. On arrive



au bois de Florimond (à gauche).

Traverser le canal au pont suivant au niveau du château d'eau (Rue de FOULQUIER) et

suivre à gauche le chemin de halage. On passe une passerelle puis un pont et on tourne à droite 300 m après, dans le chemin (environ 250 m avant le pont SNCF). A son extrémité (rue Emile BASLY) tourner à gauche dans le chemin qui contourne un bassin et remonte le long de la voie ferrée jusqu'à un petit escalier accédant à la rue Léon BLUM (Commune de Loison-sous-Lens). Tourner à gauche, passer sous la voie ferrée et continuer (route de Lens) pour passer sous l'autoroute A1. Au carrefour, prendre à gauche le Boulevard du Marais sur 50 m et tourner à gauche dans la rue du chemin vert. La poursuivre jusqu'à son extrémité et tourner à gauche rue Emile COMBES jusqu'au rond-point.



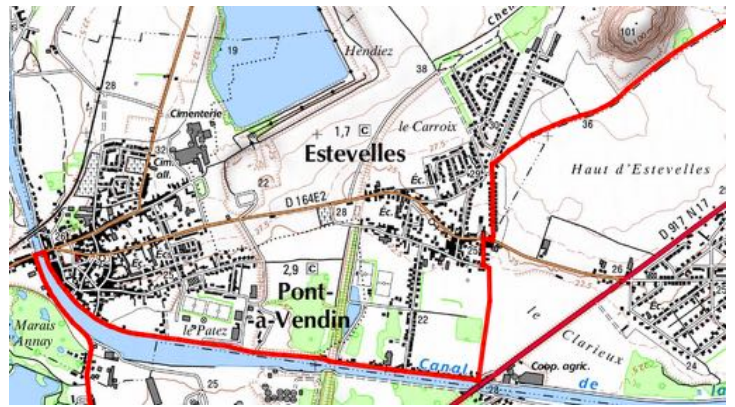
Tourner à droite sur la grande avenue Raoul BRIQUET et la traverser pour prendre la première à gauche, rue Etienne DOLET. Tourner à droite dans la quatrième rue (Seraphin CORDIER) pour atteindre la place de l'église et de la Mairie.

Libercourt - Lens

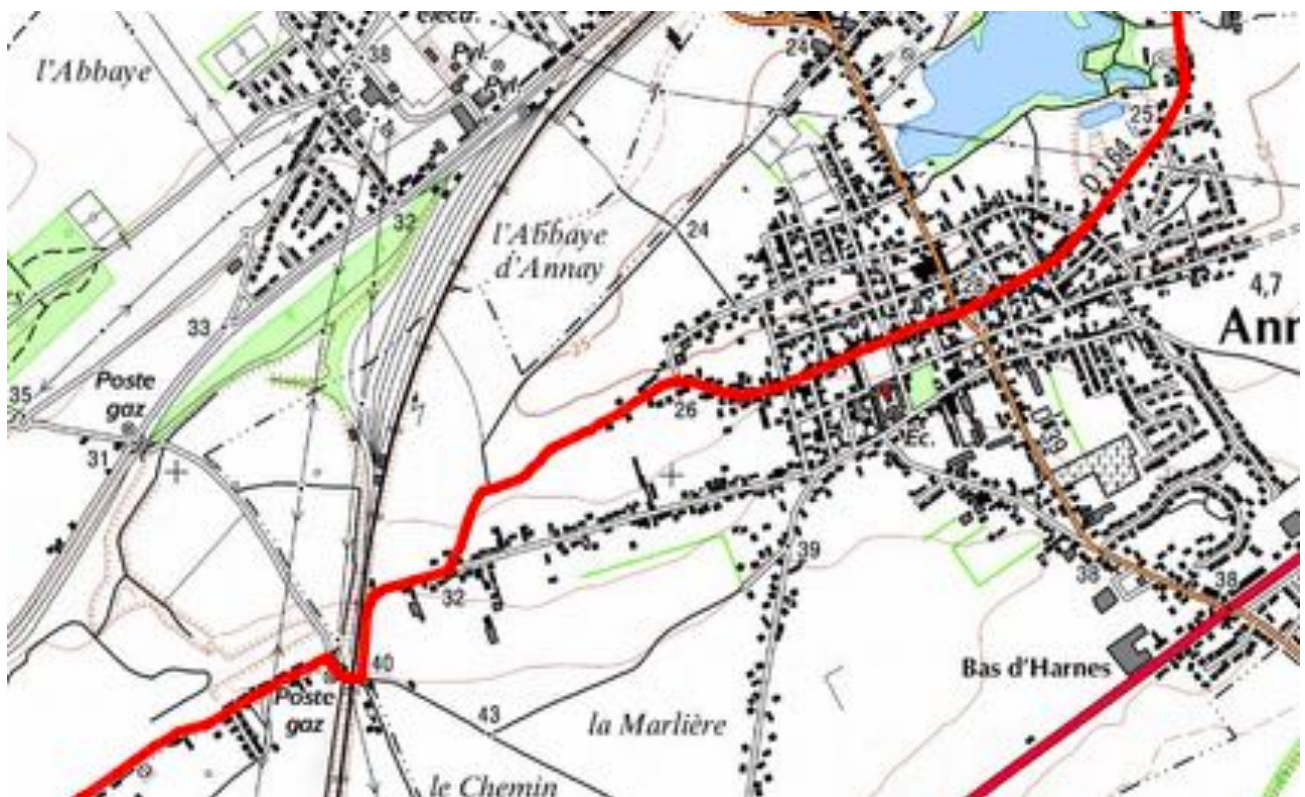
par Carvin & Vendin-le-Vieil

20 km

ser la rue Edouard Plachez et tourner dans le sentier à gauche. Poursuivre pour aller toujours dans la même direction (sud - sud ouest) jusqu'à la rue Francisco FERRER. La prendre à droite et reprendre un sentier à gauche jusqu'à la rue Saint Druon. Prendre à droite. Traverser le rond-



point et emprunter le chemin d'estevelles en face. Il devient chemin d'Epinoy, puis rue d'Epinoy. Tourner à gauche dans la rue de Constantine. A l'extrémité, prendre à droite puis à gauche, rue Georges Clémenceau et au virage, poursuivre le chemin jusqu'au



canal de la Deûle. Prendre le chemin de halage sur la droite. Traverser le canal au premier pont et relonger à gauche le canal rue Roland Sergeant, rue Cinq VALLI, rue Pierre Brossolette, rue du Général de Gaulle, rue R. et F. TANTART, rue Jean KOCIEMSKI et prendre à droite la rue Eaymond POTIER. Traverser à droite la voie fer-



rée et prendre à gauche la rue Raymond SPAS. Passer devant la cité St Auguste. Au carrefour avec la rue Devouges, tourner à droite vers le rond-point et à gauche, rue de Londres. Prendre dans le prolongement la rue Cuisland DECROMBECQUE, puis la rue de la Paix jusqu'à la gare de Lens.

